

L'Union Européenne n'a pas le permis de nous pourrir la vie !

LETTRÉ AUX AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS

Stop, c'en est trop. Quelques semaines seulement après l'éclatement de la colère des agriculteurs en France et en Europe, où tous ont dénoncé une institution déconnectée de leurs réalités, **l'Union européenne veut maintenant leur infliger une nouvelle contrainte : l'obligation de passer non pas un, mais jusqu'à huit "permis tracteur" !**

Actuellement, les exploitants d'au moins 16 ans conduisant des véhicules agricoles ou forestiers sont dispensés de permis. Mais la directive sur le permis de conduire qui sera soumise au Parlement européen la semaine prochaine, sous couvert de sécurité routière, en finit avec cette exemption.

Pour quoi faire ? Régler les problématiques de sécurité routière ? **Ces nouveaux permis auront un coût important pour les agriculteurs**, alors que l'écrasante majorité d'entre eux conduisent ces engins depuis de très nombreuses années.

Une telle réglementation risque de déstabiliser complètement le monde agricole : en permettant aux futurs détenteurs des permis (T, T1, T2, T3, T4, T4.1...) de travailler sur tout type d'exploitation et dans l'ensemble des pays de l'Union, **cette directive ouvre la voie à une ubérisation des salariés agricoles et à une hausse du travail détaché !**

On marche sur la tête ! Les travailleurs agricoles sont pris en étau entre la grande distribution et l'industrie agroalimentaire, mais l'Union européenne s'en moque. Elle multiplie les accords de libre-échange, elle ne remet pas en cause l'abaissement des droits de douane avec l'Ukraine, et maintenant elle entrave l'utilisation des engins agricoles.

La mise au vote de cette directive, au lendemain de l'ouverture du Salon de l'agriculture, est une véritable provocation.

Plutôt que cette législation absconse qui ne répond ni aux impératifs environnementaux, ni aux exigences sociales, **proposons aux agriculteurs un pacte d'avenir ambitieux, respectueux de notre souveraineté et garantissant la possibilité de vivre dignement des fruits de leur travail !**

Les institutions européennes doivent se restreindre au rôle et aux prérogatives qui sont les leurs. Une décision si impactante sur le quotidien des Françaises et des Français ne peut pas être prise par une institution aussi loin de leurs réalités.

C'est pourquoi Emmanuel Maurel, député européen engagé sur notre liste a déposé des amendements visant à **supprimer la création des 8 permis tracteurs** et à conserver les véhicules agricoles et forestiers hors du champ d'application de la directive sur les permis de conduire. J'appelle les députés européens à voter en faveur de ces modifications.

Le 09 juin prochain, vous aurez à votre disposition un bulletin de vote permettant de reprendre la main en France et en Europe, en choisissant des députés qui porteront au cœur des institutions, vos besoins, et vos aspirations.

Léon Deffontaines

Tête de liste aux élections européennes



l'Engagement

